

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**

Pol 4630 *Épistémologie de la science politique*  
*Hiver 2014*

***À la rencontre du politique, de la science et de la foi : divorce, adultère ou réconciliation?***

**Professeur :** Lawrence Olivier

Ghislain Normand est stagiaire dans ce cours

Disponibilités : mardi: 10hrs30 à 16hrs 30 ou sur rendez-vous.

Courriel olivier.lawrence@uqam.ca

Disponibilités : sur rendez-vous

Bureau : A-3540.

**Descripteur :**

Introduction à la réflexion sur la scientificité en sciences sociales et sur les moyens d'effectuer cette démarche critique. Présentation de quelques notions comme objectivité, neutralité, subjectivité, démonstration, vérification, expérimentation... Il sera aussi question de grands débats qui traversent la science politique : individualisme, holisme, quantitatif/qualitatif, induction/déduction, ainsi que l'historicisme et la question du sujet.

**Contenu :**

Le cours de cette année porte sur un rapport qui depuis l'Antiquité traverse une grande partie de la pensée et oriente les conditions de déploiement de la connaissance. En effet, le politique, la science et la foi entretiennent historiquement des rapports ambigus qui contribuent à leur définition. Comment échapper à l'unité de l'être en revendiquant l'unicité de son approche quant au réel? Pourquoi, paradoxalement peut-être, l'être s'en trouve-t-il diminué dans sa capacité de comprendre et dans son existence même? Quelle est la signification du rapport lui-même dans la pensée occidentale ? Telles sont quelques-unes des questions abordées pendant le cours.

**Textes obligatoires à lire :**

Les textes seront fournis lors des cours.

**Objectifs du cours**

**Le cours vise les objectifs suivants :**

1. Prendre conscience des implications théoriques et pratiques d'un tel débat ;
2. En montrer la portée philosophique et même politique;
3. À identifier les effets sur nos manières de connaître et de savoir;
4. Introduire dans la formation des étudiants de nouveaux questionnements.

## **Stratégie pédagogique**

L'approche pédagogique consiste à un travail de lecture et de réflexion sur une dizaine de textes choisis. Les étudiants-es verront à préparer chaque cours en répondant à des questions générales qui serviront à des échanges et aux exposés magistraux. Ainsi, le cœur du cours consiste en l'examen approfondi de ces lectures.

## **Plan du cours**

### **Introduction :**

Présentation du syllabus  
Modalités de l'évaluation

La position du problème (Introduction)

Quelques définitions propres à l'épistémologie et explications

La question de l'UN

Qu'est-ce que l'UN ?

L'Un et l'univers ?

La question du bonheur et du mal

En quoi elle est la source du problème qui nous occupe ?

2<sup>ème</sup> semaine La position du problème (suite)

Ontologie et la question du transcendantal

Raison

Le rapport science, religion et politique

La nécessité d'une rupture entre science et religion

À quoi tient une telle nécessité ?

Comment s'est-elle établie ?

3 et 4<sup>èmes</sup> semaines

Présentation et étude du rapport entre science, religion et politique

5 et 6<sup>èmes</sup> semaines

Quelques questions à propos des différents rapports

Quelques questions à propos du rapport lui-même ?

La nature de sa production

Quels effets induit une telle manière de penser ?

**Échéancier :** Remise du travail

7<sup>ème</sup> semaine : Examen de mi-session

8<sup>ème</sup> semaine : Semaine de relâche

9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> semaines : De la science, de la religion et du politique

Le rapport science et religion  
La question de la finalité  
La conscience en science

12 et 13<sup>èmes</sup> semaines

Le rapport science et politique  
En quoi le problème ne se réduit pas à la question de la  
fonction et de l'usage des sciences  
L'idée de spiritualité politique ?

14<sup>ème</sup> semaine : Conclusion

Qu'en est-il de l'Être ?

15<sup>èmes</sup> Examen

**Le 23 avril 2014 est la date limite de remise du travail de session. Tous les travaux sont faits individuellement. AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ.**

### **Évaluation du cours**

L'évaluation porte sur plusieurs modalités :

Examen de mi session 30 %  
Examen de fin de session 30%  
Étude de texte 30%  
Autoévaluation 10%

#### **Examen de mi-session 30 %**

Il s'agit d'un examen portant sur une question à laquelle l'étudiant-E est amené-E à répondre à l'aide des lectures qu'il a faites, des exposés et encouragé-E à développer ses propres réflexions. La question sera donnée lors de la septième semaine. L'examen a une durée de trois heures.

#### **Examen de fin de session 30%**

Il s'agit d'un examen portant sur la question formulée au début du cours et à laquelle l'étudiant-E est amené-E à répondre à l'aide des lectures qu'il a faites, des exposés et encouragé-E à développer ses propres réflexions. L'examen se fait en classe, d'une durée de trois heures et se limite à un seul cahier d'examen.

#### **Étude de texte 30%**

Il faut mettre en évidence les considérations liées à la problématique du cours : les liens entre les différents sujets épistémiques : scientifique, politique et religieux. Un document sera fourni expliquant les critères et les consignes du travail.

### **Autoévaluation 10%**

À ce stade-ci du programme, l'étudiant-E est en mesure d'évaluer son cheminement. Il devra justifier sa note en expliquant l'évolution de sa réflexion. Un document sera fourni à cet effet.

**Question** : Comment l'auteur construit-il le rapport de la science à la religion, de la religion à la science, de la science au politique, du politique à la science, de la religion au politique ou du politique à la religion ?

**Tout-E étudiant-E qui ne respectera pas l'échéancier ne pourra demander sous aucun prétexte de prolongation pour la remise du travail final. Toutefois, il est possible de reprendre UN travail.**

### **Grille de correction :**

**Forme** : qualité du français (syntaxe et orthographe), respect des échéanciers

**Fond** : respect des exigences, analyse et réflexion personnelles, compréhension de la question, esprit de synthèse, communication orale.

### **Bibliographie sommaire**

Bachelard, Gaston *Le matérialisme rationnel*. Paris Presses universitaires de France 1990.

Balan Bernard (sous la direction de) *Enjeux du matérialisme*. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1997.

Bergson, Henri, *Les deux sources de la morale et de la religion*. Paris F. Alcan, 1934.

\_\_\_\_\_ *L'évolution créatrice*. Paris, PUF, 2001.

\_\_\_\_\_ *L'énergie spirituelle : essais et conférences*. Paris, Presses universitaires de France, Genève, Éditions Albert Skira c1946.

\_\_\_\_\_ *Matière et mémoire : essai sur la relation du corps à l'esprit*. Paris Presses universitaires de France, 1965.

Bernier, Paul. *Le matérialisme contemporain*. Montréal Société de philosophie du Québec. 2000.

Bitbol, Michel. *Physique et philosophie de l'esprit*. Paris, Flammarion, 2000.

Bloch, Olivier *Le matérialisme*. Paris Presses universitaires de France, 1985.

Capra, Fritjof. *Le tao de la physique*. Paris, Sand, 2004.

\_\_\_\_\_ *Le temps du changement*. Paris, Rocher, 1983.

Collin, Denis. *La matière et l'esprit : sciences, philosophie et matérialisme*. Paris, Colin, 2004.

Costa de Beauregard, Olivier. *Le temps des physiciens*. Saint-Etienne, Aubin, 1996.

Girard René. *De la violence à la divinité*. Paris, B. Grasset, c2007.

\_\_\_\_\_ Jean-Michel Oughourlian et Lefort, Guy. *Des choses cachées depuis la fondation du monde*. Paris, Grasset, 1983.

\_\_\_\_\_ *La violence et le sacré*. Paris, Grasset, 1972

\_\_\_\_\_ *Mensonge romantique et vérité romanesque*. Paris. Grasset, c1961.

Guenon, René. *La crise du monde moderne*. Paris, Gallimard, 1994.

Lange, Friedrich Albert. *Histoire du matérialisme & critique de son importance à notre époque 1828-1875*. Paris : Coda, 2004.

Maritain, Jacques. *Pour la justice articles et discours (1940-1945)*. New York, Editions de la maison française inc. 1945

Schrödinger, Erwin et Michel Bitbol. *L'esprit et la matière*. Paris, Éditions du Seuil 1990.

\_\_\_\_\_ *Physique quantique et représentation du monde*. Paris, Éditions du Seuil, 1992.

Zohar, Danah et Marshall, I. N. *Conscience et science contemporaine le moi quantique*. Paris, Le Rocher, c1992.

<p><b>LE CENTRE PAULO FREIRE</b></p> <p>Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.</p>
<p><b>PLAGIAT</b> Règlement no 18 sur les infractions de nature académique</p>
<p>Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement</p>
<p>La liste non limitative des infractions est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la substitution de personnes ;</li> <li>- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;</li> <li>- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;</li> <li>- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;</li> <li>- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;</li> <li>- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;</li> <li>- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;</li> <li>- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;</li> <li>- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.</li> </ul> <p>Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.</p> <p>Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <a href="http://www.integrite.uqam.ca">www.integrite.uqam.ca</a></p>
<p><b>ENTENTE D'ÉVALUATION</b></p> <p>6.9 Entente d'évaluation</p> <p>6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation</p> <p>Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) le nombre et les échéances des évaluations;</li> <li>b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.</li> </ol> <p>Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.</p> <p>6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.</li> <li>b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.</li> </ol> <p>6.9.3 Procédure</p> <p>Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.</p>